

## Circonscription de Saint-Gilles Croix de Vie

**NOM DE L'ÉCOLE : Ecole publique « le Petit Prince »**

**Adresse de l'école : 22 rue de la Grande Vigne 85800 Le Fenouiller**

---

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 13 MARS 2025

### ***Etaient présents :***

#### ENSEIGNANTS :

Mme Cantin, classe de TPS-PS-MS (complément de service) ; M Della-Schiava, classe de CM2 ;  
Mme Deslandes, classe de TPS-PS-MS (direction) ; Mme Dubois, classe de GS ; Gautreau, classe  
de CP-CE1 ; Mme Loret, classe de CE1-CE2 ; Mme Quittet, classe de CM1.

#### REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes Avrilla, Morin, (titulaires)  
Mmes Cristaudo, Marie, Vrignaud (suppléante)

#### REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mme Habert (adjointe au Maire, vice-présidente de la commission enfance jeunesse)  
Mme Dupont (élue membre du conseil municipal et de la commission enfance jeunesse)

#### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Gautreau

### ***Absents excusés :***

Mme Ridier (IEN)  
M Majzer (DDEN)  
Mme Tessier, Maire  
M Caranoni, Mmes Bouvier, Colombeau et Lefèvre (représentants des parents d'élèves)  
Mme Bonnin (enseignante en complément de service de M Della)

---

### **Ordre du jour :**

- 1. Effectifs (prévisions, mesure de fermeture de classe)**
- 2. Evènements, sorties, projets**
- 3. Questions diverses**

## Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2024

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler ou des modifications à apporter au compte-rendu de la séance précédente. Aucun membre du Conseil d'école ne demande la parole. Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### 1. Effectifs (prévisions, mesure de fermeture de classe)

NIVEAU	ACTUEL inscrits 2024-2025	PRÉVISION septembre 2025
<b><u>MATERNELLE</u></b>	Nb élèves	Nb élèves
TPS	3	3
PS	12	11
MS	13	12
GS	19	13
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>39</b>
<b><u>ELEMENTAIRE</u></b>	Nb élèves	Nb élèves
CP	15	19
CE1	15	15
CE2	16	15
CM1	18	16
CM2	20	18
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>83</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>131</b>	<b>122</b>

Les prévisions ci-dessus restent hypothétiques et basées sur des moyennes ainsi que sur la connaissance des familles (fratrie) et du territoire. Pour le moment, les inscriptions effectives pour la rentrée prochaine n'atteignent pas les prévisions (elles en sont toutefois très proches).

Notre école présente l'effectif annoncé le plus haut (parmi les écoles primaires de 6 classes) faisant l'objet d'une mesure de fermeture. Celle-ci pourrait être levée en juin si nous dépassions la prévision annoncée. D'autre part, les textes stipulent désormais que les classes dans lesquelles sont présents des GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser l'effectif de 24 élèves. Si nous devons fermer une classe, les élèves de ces niveaux seraient répartis sur 2 classes pour une moyenne de 24,5 élèves par classe.

Une fermeture effective entraînerait une hausse significative du nombre d'élèves par classe et cela impacterait la qualité de travail de tous. Pour favoriser la réussite scolaire des élèves, le maintien des 6 classes est considéré comme nécessaire par les membres du Conseil d'École.

La Mairie agit de son côté pour inciter les familles à réaliser les démarches d'inscription : 1 fois par mois sur la page Facebook de la commune, communication dans la presse, affichage sur les panneaux lumineux situés dans différents points de l'agglomération.

Mme Habert précise que Madame la Maire et elle ont rencontré l'Inspectrice de la circonscription. Elles ont pu lui présenter la commune, son dynamisme et évoquer les logements déjà livrés ou en cours de livraison ainsi que les projets à court et moyen terme.

Une Représentante des Parents d'Élèves questionne sur la posture de Mme Tessier à l'égard de la mesure de fermeture. Mme Habert confirme son engagement et évoque la possibilité d'un courrier adressé à la Directrice Académique, au Rectorat afin d'appuyer le souhait de maintien de la 6<sup>ème</sup> classe.

## 2. Evènements, sorties et projets

Le calendrier de l'ensemble des évènements programmés à ce jour est présenté et sera joint en annexe au PV de la réunion. Ce calendrier fait également apparaître les dates prévues pour les réunions du Conseil d'école et les « café des parents ».

Activités sportives	Autour du livre	Activités artistiques et culturelles
Autour de la nature et du développement durable	Parcours citoyen	Hors temps scolaire

- Projet « Battle de Patois » : l'enseignant de la classe de CM2 a engagé ses élèves dans le projet « Battle de Patois » développé par l'équipe de la salle de spectacle de la Balise. Un comédien est intervenu à l'école pour 10 ateliers de septembre à février afin de préparer les élèves et de travailler avec eux les textes présentés, la mise en scène et l'expression orale. 2 répétitions ont été organisées à la salle de spectacle afin d'accoutumer les élèves avant la représentation du dimanche 2 mars.
- « Café des parents », un petit bilan après 2 éditions : le démarrage est timide mais on a tout de même observé une participation un peu plus nombreuse des familles (3 la première fois, entre 8 et 10 pour la 2<sup>ème</sup>). Chaque fois, les différents services de la municipalité ont été représentés (restaurant scolaire, accueil périscolaire, élus) ainsi que les familles à travers l'APE et les représentants des parents d'élèves au Conseil d'École. La Directrice a représenté l'équipe pédagogique.

Les représentants des parents d'élèves ont pu faire un retour de la part des familles questionnées à ce sujet : la très grande majorité des parents trouvent qu'il s'agit d'une super initiative et apprécient beaucoup le projet, mais un très grand nombre d'entre eux indiquent malheureusement ne pas pouvoir y participer du fait de l'horaire (on dépose ses enfants et on part travailler), et préféreraient 16h15. De plus, certains parents ont émis l'idée de pouvoir rencontrer au café des parents les animateurs, ATSEM, personnels de cantine et autres enseignants.

La question de l'horaire avait été évoquée lors de la préparation et les organisateurs ont bien conscience que celui-ci peut limiter la participation. Un essai à 16h15 n'est pas exclu mais engendre de potentiels freins de participation pour les personnels car cela dépasse pour certains le cadre de leur temps de travail. D'autre part, le matin avait été privilégié afin de permettre aux parents d'être libérés de la charge de leurs enfants.

D'autres moments de convivialité et d'échange sont offerts aux familles dans le cadre de la relation avec les enseignants, l'APE, les services de restauration et périscolaires (portes-ouvertes, marché de Noël, fête d'été, matinée d'accueil des futurs PS, pot d'accueil et de fin d'année de l'APE...). Le café des parents n'a pas vocation à être l'unique temps d'échange mais est plutôt conçu comme un moyen complémentaire à ce qui existait déjà.

Les discussions font apparaître le besoin de rappeler aux familles que les portes-ouvertes s'adressent à tous, y compris ceux qui ont leurs enfants déjà inscrits. C'est une occasion de rencontrer les équipes des différents services et de mieux connaître les différents lieux de vie des enfants au cours de leur journée.

- Sorties de « fin d'année » : L'augmentation des tarifs de ces dernières années (notamment pour les prestations de transport) et la baisse des recettes de la coopérative (moins de ventes de calendriers, de photos de classe... probablement en lien avec la situation économique générale qui impacte les budgets des familles) réduisent les moyens pour proposer des sorties pédagogiques en fin d'année scolaire. En effet, le budget prévisionnel de la coopérative ne nous laisse qu'une enveloppe d'environ 1 000€ (participation des familles déduite) pour les 6 classes (soit environ 160€ par classe). Nous réfléchissons actuellement à des déplacements plus proches afin de réduire le coût.
- L'équipe enseignante commence à se projeter sur l'année scolaire 2025/2026 et envisage une classe de découverte pour les élèves de cycle 3.

### 3. Questions diverses

Les Représentants des parents d'élèves ont questionné les familles pour recueillir leurs éventuelles interrogations et remarques concernant le fonctionnement de l'école, de la cantine et du périscolaire. Ils ont également annoncé l'éventuelle fermeture de classe pour la rentrée de septembre.

Concernant les services de la municipalité : de bons retours des parents pour les services de restauration scolaire, et d'excellents retours des parents qui sont très satisfaits de la nouvelle organisation et des animateurs au niveau de l'accueil périscolaire.

Certains questionnements qui reviennent chaque année au niveau de ces services ont été transmis directement à la municipalité afin de mettre en place un échange avec les Représentants des parents d'élèves et d'éviter de traiter ces sujets de manière récurrente dans le cadre du Conseil d'École (d'autant que certains ne relèvent pas des prérogatives de cette entité).

Mme Habert souhaite tout de même faire un retour sur les sujets suivants (les détails ne seront pas retranscrits ici pour les motifs invoqués dans le paragraphe précédent). Les Représentants des Parents d'Élèves pourront organiser une communication sur ces sujets à destination des familles s'ils le jugent utile.

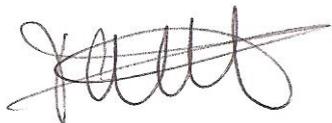
- Menu plaisir, menu challenge, poids des déchets
- Demande de certificat médical en cas d'absence (restaurant scolaire, accueil périscolaire ou de loisirs)
- Evolution de l'organisation des récréations sur le temps de pause méridienne

Les personnes qui souhaitent davantage d'informations ou un échange avec les personnels sont invitées à venir à la matinée portes-ouvertes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h33.

Au Fenouiller, le 17 mars 2025.

Le Secrétaire de séance  
Delphine Gautreau



La Directrice  
Caroline Deslandes



**Copie transmise à :**

*Madame L'IEJ de la circonscription  
Madame la Maire de la commune du Fenouiller  
Madame l'Adjointe, vice-présidente de la commission enfance/jeunesse  
Monsieur le Délégué de l'Éducation Nationale  
Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves  
Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école*